

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SMEAT

Numéro SIRET : **25310238800019**

POSTE COMPTABLE : RECETTE DES FINANCES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SMEAT

ANNEE 2019



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.15 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.16 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20 A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)	X	
p.21 A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
p.22 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.24 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SMEAT SMEAT	BP 2019
------------	----------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
---------------------------------------	---------	--------------------------------------

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 022 118,91	730 724,48

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 291 394,43

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 022 118,91	1 022 118,91
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	59 846,19	4 550,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 55 296,19

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	59 846,19	59 846,19
--	---	-----------	-----------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 081 965,10	1 081 965,10
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	592 251,77	0,00	768 618,91	768 618,91	768 618,91
012	Charges de personnel	251 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	178 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 021 251,77	0,00	1 020 618,91	1 020 618,91	1 020 618,91
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 021 251,77	0,00	1 020 618,91	1 020 618,91	1 020 618,91
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	950,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		950,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL		1 022 201,77	0,00	1 022 118,91	1 022 118,91	1 022 118,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 022 118,91

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	950,00	0,00	425,00	425,00	425,00
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	796 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
75	Autres produits gestion courante	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		797 250,00	0,00	730 425,00	730 425,00	730 425,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		797 250,00	0,00	730 425,00	730 425,00	730 425,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	50,00		299,48	299,48	299,48
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50,00		299,48	299,48	299,48
TOTAL		797 300,00	0,00	730 724,48	730 724,48	730 724,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

291 394,43

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 022 118,91

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 200,52

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 045,02	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 900,00	0,00	4 846,19	4 846,19	4 846,19
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	57 945,02	0,00	56 846,19	56 846,19	56 846,19
10	Dotations Fonds divers Réserves	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 050,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 995,02	0,00	59 846,19	59 846,19	59 846,19
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	50,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	61 045,02	0,00	59 846,19	59 846,19	59 846,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 59 846,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire : Budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	700,00	0,00	300,00	300,00	300,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00	2 750,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 450,00	0,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 450,00	0,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	950,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	950,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL	4 400,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 55 296,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 59 846,19

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 500,00
---	----------

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
---------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	768 618,91		768 618,91
012	Charges de personnel	250 000,00		250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	2 000,00		2 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 500,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 020 618,91	1 500,00	1 022 118,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 022 118,91
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	52 000,00	0,00	52 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 846,19	0,00	4 846,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	59 846,19	0,00	59 846,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 846,19
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	425,00		425,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	730 000,00		730 000,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	299,48	299,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	730 425,00	299,48	730 724,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	291 394,43
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 022 118,91
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300,00	0,00	300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 750,00	0,00	2 750,00
28	Amortissements des immobilisations		1 500,00	1 500,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	3 050,00	1 500,00	4 550,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	55 296,19
---	-----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 846,19
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
011	Charges à caractère général	592 251,77	768 618,91	768 618,91
60612	Energie-électricité	600,00	700,00	700,00
60622	Carburants	100,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats prestat° services	1 300,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	17 500,00	17 500,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	3 961,00	3 961,00
614	Charges loc. et de copropriété	8 000,00	6 000,00	6 000,00
615228	Autres bâtiments	500,00	418,91	418,91
6161	Assurance multirisque	500,00	600,00	600,00
617	Etudes et recherches	29 101,77	35 800,00	35 800,00
6182	Doc. générale et Technique	550,00	700,00	700,00
6184	Versements à des organ.form.	500,00	700,00	700,00
6185	Frais de colloques,séminaires	1 000,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	600,00	800,00	800,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	13 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	20 800,00	22 000,00	22 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunication	4 500,00	4 800,00	4 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	470 000,00	621 139,00	621 139,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 700,00	1 800,00	1 800,00
012	Charges de personnel	251 000,00	250 000,00	250 000,00
6332	Cotisations au FNAL	150,00	100,00	100,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6338	Autres impôts & taxes	350,00	400,00	400,00
64111	Rémunération principale (PT)	108 000,00	109 000,00	109 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	2 100,00	2 300,00	2 300,00
64118	Autres indemnités (PT)	40 700,00	46 300,00	46 300,00
64131	Rémunération	18 500,00	15 300,00	15 300,00
64138	Autres indemnités		300,00	300,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	24 000,00	22 000,00	22 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	38 000,00	35 500,00	35 500,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6474	Versements autres oeuvres soc	2 600,00	2 900,00	2 900,00
6475	Médecine du travail	300,00	400,00	400,00
6488	Autres charges	3 500,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	178 000,00	2 000,00	2 000,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	2 000,00	2 000,00
657351	Subv au GFP de rattachement	177 000,00	0,00	0,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 021 251,77	1 020 618,91	1 020 618,91
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 021 251,77	1 020 618,91	1 020 618,91
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	950,00	1 500,00	1 500,00

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	950,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		950,00	1 500,00	1 500,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		950,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 022 201,77	1 022 118,91	1 022 118,91

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 022 118,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
013	Atténuations de charges	950,00	425,00	425,00
6479	Remb. autres charges sociales	950,00	425,00	425,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	796 000,00	730 000,00	730 000,00
7461	DGD	20 000,00	0,00	0,00
74751	Particip du GFP de rattachement	776 000,00	730 000,00	730 000,00
75	Autres produits gestion courante	300,00	0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante	300,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		797 250,00	730 425,00	730 425,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		797 250,00	730 425,00	730 425,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	50,00	299,48	299,48
758	Prod. divers de gest° courante		299,48	299,48
7811	Reprises sur amort. des immos	50,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50,00	299,48	299,48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		797 300,00	730 724,48	730 724,48

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	291 394,43
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 022 118,91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	47 045,02	52 000,00	52 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits similaires	7 045,02	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 900,00	4 846,19	4 846,19
2183	Matériel de bureau et info.	10 900,00	2 600,00	2 600,00
2184	Mobilier		2 246,19	2 246,19
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		57 945,02	56 846,19	56 846,19
10	Dotations Fonds divers Réserves	50,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	50,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
275	Dépôts et cautions versées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 050,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		60 995,02	59 846,19	59 846,19
040	Opérations d'ordre entre section (7)	50,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50,00	0,00	0,00
2802	Frais documents d'urbanisme	50,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		50,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		61 045,02	59 846,19	59 846,19

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 846,19
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire : Budget précédent (2)	Propositions du Président (3) -	Votes du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	700,00	300,00	300,00
10222	FCTVA	700,00	300,00	300,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	2 750,00	2 750,00	2 750,00
275	Restitution de dépôts versés	2 750,00	2 750,00	2 750,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		3 450,00	3 050,00	3 050,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 450,00	3 050,00	3 050,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	950,00	1 500,00	1 500,00
28051	Amortissement de logiciels	350,00	400,00	400,00
28183	Matériel de bureau informatique	600,00	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier		100,00	100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		950,00	1 500,00	1 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		950,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 400,00	4 550,00	4 550,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	55 296,19
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	59 846,19
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMEAT - 31 - SMEAT	BP 2019
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SMEAT - 31 - SMEAT		BP	2019
--------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	--------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
Equipements municipaux (2)		59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
Equip. non municipaux (a/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 800,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
RAR N-1 et reports	55 296,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 296,19
Total cumulé recettes d'investissement	57 096,19	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 500,00	1 020 618,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 118,91
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 500,00	1 020 618,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 118,91
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	730 724,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 724,48
RAR N-1 et reports	291 394,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 394,43
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 022 118,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 118,91

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs normis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SMEAT - 31 - SMEAT			BP	2019
--------------------	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
Dépenses réelles		0,00	59 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 846,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 846,19
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
2184	Mobilier	0,00	2 046,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 046,19
27	Autres immos financières	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
275	Dépôts et cautions versées	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		57 096,19	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 846,19
Recettes réelles		55 596,19	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 346,19
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	55 296,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 296,19
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	55 296,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 296,19
10	Dotations Fonds divers Réserves	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
10222	FCTVA	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
27	Autres immos financières	0,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
275	Restitution de dépôts versés	0,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
Recettes d'ordre		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
040	Opérations d'ordre entre section	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
28051	Amortissement de logiciels	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
28183	Matériel de bureau informatique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
28184	Mobilier	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 500,00	1 020 618,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 118,91

SMEAT - 31 - SMEAT		BP	2019
--------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses réelles													
011	Charges à caractère général	0,00	1 020 618,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020 618,91
60612	Energie-électricité	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
60622	Carburants	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
611	Contrats prestatar° services	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	3 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 961,00
614	Charges loc. et de copropriété	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
615228	Autres bâtiments	0,00	418,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418,91
6161	Assurance multirisque	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
617	Etudes et recherches	0,00	35 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 800,00
6182	Doc. générale et Technique	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6184	Versements à des organ. form.	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6185	Frais de colloques, séminaires	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6188	Autres frais divers	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6227	Frais d'actes, de contentieux	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6237	Publications	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6256	Missions	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6257	Réceptions	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	621 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	621 139,00
6262	Frais de télécommunication	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6332	Cotisations au FNAL	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	0,00	109 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 000,00
6338	Autres impôts & taxes	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
64111	Rémunération principale (PT)	0,00	46 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 300,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
6411B	Autres indemnités (PT)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
64131	Rémunération	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6413B	Autres indemnités	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

SMEAT - 31 - SMEAT			BP	2019
--------------------	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6453	Cotisations caisses retraite	0,00	35 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00
6454	Cotisations ASSÉDIC	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6474	Versements autres oeuvres soc	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
6475	Médecine du travail	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6488	Autres charges	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6532	Frais de mission élus	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Dépenses d'ordre		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
042	Opérations d'ordre entre section	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		1 022 119,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 119,91
Recettes réelles		1 021 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 021 819,43
002	Excédent antérieur reporté Fonc	291 394,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 394,43
002	Excédent antérieur reporté Fonc	291 394,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 394,43
013	Atténuations de charges	425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425,00
6479	Remb. autres charges sociales	425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425,00
74	Dotations et participations	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00
74751	Particip du GFP de rattachement	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00
Recettes d'ordre		299,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,48
042	Opérations d'ordre entre section	299,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,48
758	Prod. divers de gest° courante	299,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,48

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

SMEAT - 31 - SMEAT	BP	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 500,00	1 020 618,91	1 022 118,91
Dépenses de l'exercice	1 500,00	1 020 618,91	1 022 118,91
011 Charges à caractère général	0,00	768 618,91	768 618,91
012 Charges de personnel	0,00	250 000,00	250 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	1 500,00	0,00	1 500,00
65 Autres charges gestion courante	0,00	2 000,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 022 118,91	0,00	1 022 118,91
Recettes de l'exercice	730 724,48	0,00	730 724,48
013 Atténuations de charges	425,00	0,00	425,00
042 Opérations d'ordre entre section	299,48	0,00	299,48
74 Dotations et participations	730 000,00	0,00	730 000,00
Restes à réaliser - reports	291 394,43	0,00	291 394,43
002 Excédent antérieur reporté Fonc	291 394,43	0,00	291 394,43

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau du vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SMEAT - 31 - SMEAT		BP	2019
--------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	59 846,19	59 846,19
Dépenses de l'exercice	0,00	59 846,19	59 846,19
Non individualisées en opérations	0,00	59 846,19	59 846,19
20 Immobilisations incorporelles	0,00	52 000,00	52 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	4 846,19	4 846,19
27 Autres immos financières	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	57 096,19	2 750,00	59 846,19
Recettes de l'exercice	1 800,00	2 750,00	4 550,00
Non affectées aux opérations	1 800,00	2 750,00	4 550,00
040 Opérations d'ordre entre section	1 500,00	0,00	1 500,00
10 Dotations Fonds divers Réserves	300,00	0,00	300,00
27 Autres immos financières	0,00	2 750,00	2 750,00
Restes à réaliser - reports	55 296,19	0,00	55 296,19
Non affectées aux opérations	55 296,19	0,00	55 296,19
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	55 296,19	0,00	55 296,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SMEAT - 31 - SMEAT	BP	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2			2	0	2	
Administrateur hors classe	A	1			1	0	1	
Rédacteur principal 2° cl.	B	1			1	0	1	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1			1	0	1	
Ingénieur principal	A	1			1	0	1	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3			3	0	3	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SMEAT - 31 - SMEAT	BP	2019
--------------------	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				1 338,00		
urbaniste	B	ADM		1 338,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				1 338,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par la 1^{ère} Vice-Présidente
A Toulouse, le 24 avril 2020
après une 2^{ème} convocation en date
du 16 avril 2019

Délibéré par le comité, réuni en session ordinaire
A Toulouse, le 24/04/19.

Les membres du comité Syndical

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 16/04/19



Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le